

PRIE L'ABONNEMENT.

Le Sénat

REVUE QUOTIDIENNE.

Un an, 3 \$ 00

Six mois, 1 \$ 50

Trois mois, 1 \$ 00

L'abonnement est strictement payable d'avance.

RECEVOIR MONTAGNE.

En ar, au comptant d'avance, \$ 75

L'ÉLECTEUR

JOURNAL DU MATIN

ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction.

BELLEAU & Co, administrateur; BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion	\$ 10
Autres insertions	\$ 5
Trois fois de suite	\$ 3
Quatre fois de suite	\$ 2
Cinq fois de suite	\$ 1
Avance de paiement	\$ 0.50

Les annonces gratuites sont insérées pour un an à la fois. Les annonces de mariage et de décès sont insérées à la discrétion du directeur de la rédaction.

ULRIC BARTHE, rédacteur

QUÉBEC, 22 AVRIL 1889

L'hon. M. Mercier et ses partisans

On peut dire que l'opposition a épuisé tout son arsenal d'attaque pendant la dernière session; elle n'a épargné aucun moyen, aucune perfidie, pour mettre le gouvernement dans l'embarras, elle a concentré toutes ses forces contre lui.

Le public a été témoin de ses échecs. Loin d'avoir fait la moindre brèche à la force du ministre, tous ses grands efforts ont abouti le plus misérablement: la majorité ministérielle n'a fait que s'accroître; on a même vu, à la fin de la session, un député de l'opposition, M. Baldwin, confesser humblement qu'il avait tout le temps voté contre ses opinions en votant son confiance dans le gouvernement, et nous avons de bonnes raisons de croire que ce cri du cœur est secrètement partagé par plusieurs membres de la minorité.

Aussi, voyant leur impuissance, se sentant incapables d'attaquer de front la politique du gouvernement national, ne sachant où donner de la tête pour fournir des arguments à leurs amis, les journaux de l'opposition ont imaginé un nouveau moyen de polémique, tellement vil qu'il suffirait de l'exposer pour lui enlever toute valeur dans l'opinion des honnêtes gens. Plus de discours, plus d'articles de journaux attaquant directement le gouvernement; mais on se fait écrire, on rédige soi-même de prétendues lettres dans lesquelles M. Mercier est diffamé, non pas tant dans ses actes politiques, que dans sa vie privée et dans ses relations sociales. Ces lettres ne portent aucune signature, elles n'ont pas le moindre cachet d'authenticité; mais les journaux qui les colportent ont le soin de dire qu'elles viennent d'un libéral dégoûté, qui les adresse de Québec à un de ses amis à Montréal, pour que celui-ci les fasse imprimer dans la *Minerve*. La forme épistolaire et l'anonymat se prêtent bien à ce genre de diffamation; il n'y a pas de non responsable, la responsabilité de journal lui-même n'est pas engagée de cette façon; on peut tout dire, tout écrire sous le voile de l'anonymat. Tant pis pour les naïfs qui gobent toutes ces saletés sans prendre la peine de remonter aux sources, sans se demander si ces anecdotes calomnieuses valent plus que le premier chiffon ramassé dans la rue.

Pour ceux qui aiment à aller au fond des choses, les prétendues épîtres fabriquées et publiées par la *Minerve* manquent à la première condition de crédibilité: la vraisemblance. A qui ferait-on croire qu'il se trouve dans les rangs du parti libéral un seul homme capable d'écrire contre sa propre cause avec autant d'amertume et de violence? Ces lettres anonymes portent en elles-mêmes leur marque de fabrique: elles ne peuvent avoir été conçues et rédigées que par les pires ennemis de notre parti. Qui prouve trop ne prouve rien; il n'y a pas une phrase, pas un mot, dans ces lettres forgées qui ne soit une diatribe calculée pour détruire la popularité du premier ministre et de ses collègues dans le ministère. L'idée maîtresse de ces perfidies, c'est de faire croire que M. Mercier, même son parti à la ruine, parce qu'il ne tourne pas le dos, aujourd'hui qu'il est au pouvoir, à de vieux partisans qui lui ont toujours été fidèles dans la mauvaise comme dans la bonne fortune; c'est de faire croire qu'il y a dans le parti national un mouvement pour forcer le premier ministre à rompre avec quelques personnes dont les conseils, après lui avoir été de quelque utilité pour arriver à la victoire, lui sont, paraît-il, des plus funestes aujourd'hui. Ceux qui sont surtout visés sont les MM. Langelier et M. Pacaud, directeur de ce journal. Voilà ceux que le faux libéral de la *Minerve* désigne comme têtes à abattre. Mais le malheureux se trahit; il attaque tous nos chefs, tout le cabinet, tout le parti, passe. Il dit des sottises, non seulement à M. Mercier, mais à tous ses collègues, qu'il représente comme un tas d'incapables et de cupides. MM. Gagnon, Sheehy, Gagnon, Turcotte, Duhamel, MM. Robitoux, Pelletier, etc., sont traités avec une brutalité qui trahit la main d'un adversaire. Et l'on voudrait faire croire que c'est un libéral qui tient ce langage? Y a-t-il un seul libéral, quels que puissent être son incontentement et ses antipathies personnelles, qui serait prêt, comme le proclame le fantaisiste correspondant de la *Minerve*, à retourner dans l'opposition et sous le joug des Ross, des Taillon et de cette engaine néfaste qui a failli conduire la province à la ruine?

Cela d'autant moins le sens commun, que les fameuses lettres à la *Minerve* sont datées de Québec. La date est fautive comme tout le reste. Ce n'est pas dans notre ville, à laquelle le gouvernement national a prodigé ses faveurs, en lui accordant l'exposition provinciale qui lui avait été systématiquement refusée par les gouvernements Chapleau, Mousseau et Ross, en faisant à lui seul la part de l'exploration préliminaire du pont, en assurant l'exécution de cette entreprise vitale, qu'on trouvera un seul de nos amis pour signer de pareils écrits.

Pures anecdotes donc que tous ces prétendus secrets du parti divulgués par un libéral de Québec. C'est tout simple-

ment un misérable spadassin de l'opposition qui marie ainsi le poignard dans l'ombre, protégé par son masque. Le stratagème est facile et vieux comme le monde; mais il est indigne de gentils hommes. S'il était simplement dirigé contre MM. Langelier et le directeur de ce journal, nous ne prendrions pas même la peine de le dénoncer; car nous avons pour habitude de déclinier toute discussion personnelle avec des masques. Qu'il nous suffise de demander ce qu'il y a donc de si extraordinaire à voir le premier ministre s'entourer de ses vieux amis qui l'ont suivi dans toutes ses batailles; pourquoi on trouverait si bizarre l'amitié que pourrait porter l'hon. M. Mercier à l'hon. F. Langelier, l'une des lumières de son parti; pourquoi M. Charles Langelier, le plus fort joueur de notre parti dans cette province, un homme qui a glorieusement débuté dans sa carrière politique par une action d'éclat, en abattant la tête même du parti que nous combattons en 1878, un vaillant luttant sans lequel pas une jointe oratoire n'a pu se faire depuis dix ans, non seulement dans notre district, mais dans toute la province, devrait être aujourd'hui ostracisé et mis à l'interdit; pourquoi enfin le premier ministre devrait s'interdire tout rapport avec le directeur de l'*Électeur*, un journal qui peut se flatter, sans fausse gloire, d'avoir rendu quelques services à son parti depuis sa fondation, et qui ne peut remplir sa mission d'organe ministériel sans être en relations constantes avec les cercles officiels. Qu'y a-t-il d'effrayant et de suspect dans cette promiscuité? Ce qui ne serait pas naturel, ce serait, au contraire, de voir la division éclater entre des personnes qui ont aussi longtemps combattu côte à côte. C'est pour le coup que nos adversaires criaient à la débandade. Une rupture de ce genre ferait admirablement leur affaire.

Voilà pourquoi ils prennent tous les moyens, s'écrivent de fausses lettres pour élever les impressions les plus désagréables sur le compte des hommes politiques que les circonstances ont mis dans l'entourage du premier ministre. Voient-ils les MM. Langelier ou M. Pacaud ou d'autres en compagnie de M. Mercier, tout de suite ils représentent ces personnes comme des espèces de bandits ou de pestiférés dont le seul contact suffit pour compromettre à jamais le premier ministre. Il en serait de même de tout autre, car le premier ministre ne peut s'isoler de toute communication avec son parti. C'est la désunion que nos adversaires veulent à tout prix semer dans nos rangs, pour avoir ensuite meilleur marché du parti national.

Il n'y réussissent pas. Pour notre part, nous sommes bien décidés à déjouer leur jeu en ne tenant aucun compte, pour le moment, des insultes personnelles dont ils nous accablent. Il n'y a pas de lâcheté ni de faiblesse à ne pas ressentir une injure, quand cette injure vient d'un masque. Que le faux libéral de la *Minerve* ose montrer sa vilaine face, nous verrons alors à qui nous avons affaire.

Jusqu'à, tout ce qui doit nous préoccuper, ce sont les intérêts de notre cause, qu'on cherche à compromettre par toutes ces vaines histoires de dissensions intestines. Ce qui nous frappe le plus dans tout cela, c'est la persistance avec laquelle on cherche à faire croire que l'hon. M. Mercier travaille maintenant, de gaieté de cœur, à ruiner le beau parti national qu'il a réussi à créer au prix de tant de travail. Il suffit d'annoncer l'accusation pour en faire voir l'absurdité. C'est bien là, en effet, ce qu'on voudrait faire croire au public: on lui représente M. Mercier, arrivé à l'apogée, se laissant circonvenir par un groupe d'ambitieux et d'insatiables, sortis on ne sait d'où; c'est ainsi qu'on dépeint de vieux et fidèles amis qu'on a toujours vus à ses côtés, combattant vaillamment, sans relâche; ceux qu'on ne s'était jamais étouffé de voir au premier rang à la peine, on affecte de se scandaliser de les voir encore à ses côtés, on les traite d'intrus et de parasites. On déplore hypocritement l'engorgement de M. Mercier pour ses vieux partisans; on appelle cela de l'aberration, on crie qu'il ruine son parti, qu'il le mène à l'abîme. La méchanceté de ses détracteurs le jour suit partout; elle critique son train de vie, ses allées et venues, sa manière de se habiller; elle ne lui laisse aucun repos. Et pardessus tout, on cherche à faire croire que ce sont des libéraux, de ses propres partisans qui, voyant plus clair que lui, l'avertissent du danger et veulent le sauver malgré lui.

Eh bien, non, on ne réussira pas à mystifier ainsi le public; il est plus fûté que cela. On ne fera croire à personne qu'il y a parmi les partisans de l'hon. M. Mercier des hommes qui manquent de confiance en l'homme qui a fait leur parti ce qu'il est. Est-il besoin de rappeler l'état de faiblesse et d'impuissance dans lequel l'hon. M. Mercier a pris son parti. Nous avions, alors comme aujourd'hui, sur notre programme une foule d'excellents projets de réforme, mais à quoi cela nous servait-il? Nous n'avions à la chambre qu'une quinzaine de représentants sur soixante-cinq. Notre cause était excellente; mais à quoi cela lui servait-il? Elle n'était pas connue; il y avait plus de la moitié de la province où jamais un seul de nos orateurs n'avait pu mettre les pieds. Il eût fallu toute une armée

de vaillants jouteurs pour entreprendre une campagne générale de persuasion et de conciliation; cette campagne, un homme l'a entreprise à lui seul, et cet homme, c'est M. Mercier.

Ce fut un travail herculein, gigantesque, qui a fait l'admiration de nos propres adversaires; il n'y a donc pas de flatterie à le proclamer. M. Mercier s'est porté sur tous les points du pays; il a abandonné ses affaires pendant plus d'une année, et a porté la parole dans quatre-vingt-neuf grandes assemblées populaires pendant cette seule campagne électorale. Partout où il y avait de vieux préjugés à déraciner, de regrettables dédains à dissiper, on était certain de le rencontrer. Jamais chef politique ne s'était prodigé davantage.

On se rappelle encore quels rigoureux de rage firent entendre nos adversaires, quand ils se virent culbutés par cette force irrésistible. Eux qui croyaient le gouvernement leur éternel héritage, ils ont dû courber l'échine devant l'homme que la veille, ils accablaient de malédictions. Depuis deux ans qu'il leur a succédé à l'administration, ils cherchent en vain à le prendre en défaut dans ses actes politiques: en deux ans, il a non seulement réparé le mal qu'ils avaient fait, mais aussi il a attaché son nom à des œuvres durables que pas un d'entre eux n'osait entreprendre. Le règlement de la question des biens des Jésuites suffit à lui seul pour le rendre célèbre. En deux ans, il a fait plus que ses prédécesseurs en vingt ans.

Voilà l'homme que nos adversaires cherchent à rendre suspect à ses partisans. Il faudra plus que les lettres anonymes de la *Minerve* pour accomplir ce dessein. Libéraux comme conservateurs, nationaux ou une aveugle confiance en leur chef; ses amis ne songent nullement à troubler le repos auquel l'oblige sa santé altérée par le travail excessif auquel il s'est livré depuis quelques années. Ils savent que l'affection de la gorge qu'il a contractée dans sa prodigieuse campagne de 1885-86 l'empêche de se produire en public comme auparavant. Sans doute, ce repos répugne à son énergie nature, mais il est nécessaire, et ce n'est pas du lâchetisme, comme ses détracteurs en répandent méchamment le bruit dans le public. Il s'en aperçoit peut-être plus tôt qu'ils ne le voudraient.

Les camarades de la *Minerve* n'auront qu'un effet: ce sera de resserrer davantage l'union des partisans de l'hon. M. Mercier.

"LA VOIX DU PATRIOTISME"

Voilà un joli nom: ce sera celui d'un journal (numéro unique) qui paraîtra le 24 juin à Québec à l'occasion du monument de Jacques-Cartier.

Cette publication patriotique aura vingt-quatre pages renfermant des écrits et autographes de nos compatriotes les plus distingués; elle sera imprimée sur beau papier, format in quarto, et tirée à 15,000 exemplaires. La recette du journal sera employée à une œuvre éminemment patriotique.

Le succès d'une pareille publication est assuré, et nous y applaudissons par anticipation. Naturellement, nos négociants et industriels seront heureux de contribuer à l'œuvre en annonçant libéralement dans les colonnes de *La voix du patriotisme*; en même temps, ils y trouveront leur profit.

ACTUALITES

Le temps qu'il fera dans les 24 heures: Observatoire de Toronto 21 avril, 11 heures p. m.

Hart et Bas Saint-Laurent. — Vent d'O.; beau temps; peu de changement dans la température. Golfe. — Vents d'O. et N.-O., très forts à certains endroits et tempête ailleurs; temps beau et froid. Provinces Maritimes. — Vent d'O. frais ou violent; temps beau et un peu plus froid.

A deux heures cette nuit nous avons reçu une dépêche mandant que le meurtrier Morrison avait été arrêté hier soir sur le seuil de la maison de son père.

Nos lecteurs trouveront les détails de sa capture dans une autre colonne.

Aujourd'hui, lundi de Pâques, est un jour de fête légale, tous les bureaux publics et les banques sont fermées.

L'hon. M. Marchand, président de l'Assemblée législative, est attendu à Québec jeudi.

L'hon. M. Gagné est parti hier après-midi pour Montréal. Il doit rencontrer aujourd'hui avec M. Mercier une députation du conseil de la ville de Montréal.

M. Gagné reviendra ce soir par le bateau avec M. Mercier.

Nos compatriotes d'origine anglaise se préparent à célébrer leur fête nationale, la Saint-George, demain le 23. Il y aura service à la Cathédrale anglaise, à 7 heures et demie, le soir. Le sermon sera donné par le Très Révérend R. W. Norman. La partie musicale de la cérémonie sera dirigée par M. Bishop, organiste.

L'hon. C. A. P. Pelletier, sénateur, l'hon. M. Langelier, M. P., M. Charles Langelier, M. P., retourneront à Ottawa aujourd'hui.

Ce soir, le concert du Sème Carabiniers Royaux, à l'Académie de Musique.

Le bal du "Castalet Club" est remis de vendredi à lundi prochain.

On dit que le gouvernement a décidé de réduire de 4 à 3 p. c. l'intérêt sur les dépôts dans ses caisses d'épargne.

Le *Monde* en est rendu à dire que le meurtrier Morrison est libéral et que c'est pour cela que le gouvernement évite de l'arrêter. Il faut vraiment en conclure qu'il n'y a que des fins à la rédaction du *Monde*. Plus fins encore sont ceux qui sont dupes de pareilles insipidités.

Ce que nous payons, à l'heure qu'il est pour le service des malles avec l'Europe:

Compagnie Allan	\$126,533
Lignes Franco et de Belgique	80,000
Lignes américaines	60,000
	\$266,533

Nous lisons dans l'*Électeur*:

"On se rappelle tout le bruit qu'ont fait nos journaux politiques anglais à propos de la taxe provinciale sur les corporations commerciales. Ce bruit a eu un écho jusqu'en Angleterre, où la *Canadian Gazette* conseillait aux capitalistes anglais d'éviter d'envoyer dans la province de Québec leur argent dont on semblait ne pas vouloir.

Or, nous trouvons dans un journal de Toronto l'entrevue suivant qui démontre que ce qu'il ne nous est pas permis de faire, d'autres le font sans qu'on ait l'idée de s'en indigner.

"Dans la Nouvelle-Ecosse, les succursales des banques dans les petites villes où il n'existe pas de banque locale paient une taxe uniforme de \$100; dans les villes où il y a des banques locales, la taxe des succursales est égale à celle payée par la plus petite des banques locales. A Yarmouth, la Banque de la Nouvelle-Ecosse est obligée de payer \$750 de taxe pour sa succursale, et dans d'autres localités les taxes sur les succursales des banques d'Halifax sont également très élevées. Les banques canadiennes se sont adressées à la législature provinciale pour obtenir que la taxe sur les succursales soit placée aux taux uniformes de \$150, qu'il y ait ou non des banques locales."

D'après les dernières modifications apportées par notre législature provinciale à la taxe en question, les succursales des banques dans notre province ne paient qu'une taxe de \$20, excepté pour celles de Québec et de Montréal, pour lesquelles la taxe est de \$100. Elles sont donc beaucoup mieux traitées dans la province de Québec que dans la Nouvelle-Ecosse."

Si l'on adoptait un service interocéanique de 20 navires à l'heure, la distance entre Rimouski et la Grande Bretagne se trouverait réduite à 148 heures.

Le comte de Louvière, qui doit remplacer M. Duchâtel, à la chancellerie du consulat français, à Québec, est arrivé ici, vendredi soir.

M. Duchâtel doit partir demain, pour Amsterdam, Hollande, pour aller prendre possession de sa nouvelle charge. M. Duchâtel s'était fait parmi nous un grand nombre d'amis qui regretteront vivement son départ.

L'honorable juge Plamondon est assez bien rétabli pour présider le présent terme de la Cour Supérieure.

M. le consul général de France partira mardi pour Montréal, afin d'assister au mariage de M. Mans à Mile. Duhamel, de là il se rendra à New-York et prendra le paquebot pour le Havre.

M. Delage, propriétaire de moulins à Bihadi, Algérie, est arrivé, samedi le 13 du courant, au village des Aulnaies, où il est l'hôte de M. Luc Dupuis.

M. Delage se rend au Manitoba pour visiter ses amis qui sont partis de la colonie française et qui lui ont fait les rapports les plus favorables sur la fertilité du sol et le brillant avenir du Manitoba.

L'attachement des Canadiens-français à la France a changé M. Delage, il voit avec un sensible plaisir qu'il ont maintenu leurs institutions et conservé leur langue.

Nous lisons dans la *Tribune* de Saint-Hyacinthe du 19 courant: "Incident en cour. — On nous informe que lundi dernier, M. Beauchemin, de la société légale Leclerc et Mallette, s'étant levé pour faire une motion, Son Honneur le juge Teller lui aurait intimité l'ordre de se rasseoir en disant qu'il avait trop longuement parlé et qu'il n'avait pas fait apologie pour les injures à son adresse contenu dans un *factum* signé par eux, ces messieurs ne seraient pas admissibles à plaider devant lui. Cet incident fait le sujet de beaucoup de commentaires."

"Notre héritage chrétien", tel est le titre d'un grand ouvrage que le cardinal Gibbons vient de publier.

Une des sœurs de Gladstone, le chef libéral anglais, vient de prendre le voile dans un couvent d'Angleterre.

Le comité de la distribution des grains de semence a accordé \$2,000 pour le diocèse de Sherbrooke. Cette somme sera confiée à Mgr l'évêque, qui en fera faire la distribution dans les différentes paroisses pauvres.

Les Frères des Ecoles chrétiennes sont à faire construire à Chicago un collège commercial qui sera connu sous le nom d'"Institut La Salle". Le coût en sera d'une centaine de mille piastres. On y pourra recevoir 600 élèves.

Un syndicat composé de MM. Eby, Blain & Co., de Toronto, vient d'acheter les sources de St-Léon, près de Trois-Rivières.

On doit mettre l'hôtel au rang de ceux de première classe.

Il y aura prochainement une élection provinciale à Joliette. Nos amis du comté se flattent de l'em-

porter par une plus forte majorité encore que celle obtenue dans la dernière élection fédérale.

Tout Québec parle encore du magnifique sermon prononcé vendredi par le R. P. Hamon. On est d'accord à dire que c'est une des plus belles pièces d'éloquence sacrée qui aient jamais été produites à Québec.

Une dame bien connue à Québec, rejeton d'une des plus anciennes familles françaises, Madame Eliza Marot, veuve de feu Thon. Louis Massie, est décédée hier matin à la résidence de sa fille, Madame Alexandre Lemoine.

Nos condoléances à cette famille de nouveau plongée dans le deuil.

Sur la proposition du ministre du commerce, M. le Président de la République a nommé officier de la Légion d'honneur M. Eidel.

Les motifs invoqués pour l'élévation de M. Eiffel à ce grade portent simplement ces mots: "Constructeur de la tour de 300 mètres à l'Exposition universelle de 1889."

Rien ne saurait mieux démontrer l'utilité d'un service rapide entre Québec et Liverpool que les chiffres suivants:

L'an passé, les lignes canadiennes n'ont transporté de Liverpool à Québec que 3,488 passagers de première, tandis que les lignes américaines en ont transporté à New-York 86,302. La préférence des correspondants s'est affirmée avec autant d'éclat que celle des voyageurs; ainsi sur un total de 5,511,030 lettres expédiées du Canada en Angleterre l'an passé, 3,800,206 l'ont été par les lignes américaines, et cela à la demande formelle des correspondants.

M. J. P. Tardivel, rédacteur de la *Vérité*, est de retour d'Europe.

Depuis quelques jours les chefs bleus semblent s'occuper de la question du pont. Aujourd'hui plusieurs télégrammes ont été échangés entre Sir A. P. Caron et plusieurs conservateurs influents de cette ville.

Les constables Patry, Caouette, Fricot, Buteau et Simard qui avaient été lancés à la recherche des évadés de la prison de la Peuce sont revenus samedi matin de même que le sergent Harpe. Ce dernier souffre encore de la blessure que lui a infligé un des Giroux, mais il prend du mieux.

Nous croyons savoir que les amateurs de yachting, pourront se donner à cœur joie durant la saison prochaine. Déjà on a commencé à faire les préparations nécessaires pour plusieurs des yachts qui composent la flotte du Yacht Club. Il est fortement question de voiles neuves, de changements importants dans les gréements.

M. Gilmore, qui se propose d'entrer son yacht pour toutes les courses, est à faire poser une quille additionnelle de sept pouces au *Muriel*. Il se propose aussi de faire des changements dans la voilure de ce yacht superbe.

LE REV. PERE PARADIS ET LA COUR DE ROME

Voici le texte de la lettre du R. P. Paradis aux autorités romaines et la réponse qu'il a reçue:

"A Son Eminence le cardinal Jean Simeoni, préfet de la S. C. de la Propagande."

Eminence Révérendissime,

Sur le conseil de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, le requérant soussigné, désirant terminer à l'amiable son différend avec les Supérieurs de sa Congrégation, se voit cependant dans l'impossibilité de le faire, conclure à moins d'être clairement renseigné sur les deux points suivants, que Votre Eminence seule peut élucider avec satisfaction, savoir:

1o. Vu que le requérant n'a jamais fait autre chose que de demander à être entendu, les informations communiquées par le Rev. P. Augier seulement à la S. C. de la Propagande doivent elles être regardées comme une instruction canonique de la cause?

2o. La lettre adressée par Votre Eminence Révérendissime au supérieur général des Oblats à Paris, datée du 28 juillet 1883 et commençant par ces mots: "Per Rev. Patrem Augier..." informations acceptées, etc..." doit-elle être considérée comme l'issue d'un procès ou jugement dans la cause?

Comme c'est uniquement sur la non-solution de ces points que repose la plus grave accusation portée contre le requérant, savoir: qu'il est un rebelle à l'autorité de l'Eglise, le dit requérant sollicite humblement de Votre Eminence Révérendissime de lever toute équivoque sur cette grave question qu'il appartient à Votre Eminence seule de résoudre en connaissance de cause.

Et l'humble requérant, baissant la Sacrée Pourpre, se soumet avec un profond respect,

De Votre Eminence Révérendissime,

Le serviteur soumis et dévoué.

G. A. M. PARADIS, Prêtre, O. M. I., Missionnaire.

Fait à Rome, ce 22 mars 1889."

Cette demande du R. P. Paradis a été soumise au tribunal régulier qui est chargé de la cause et voici le jugement officiel sous forme de *Rescript* qui a été rendu:

"Al Molto Reverendo Padre Paradis Degli Oblati di Maria Immacolata: No. 12715

13

Sacra Congregatio Eminentissimorum ac Reverendissimorum S. R. E. Cardinalium Negotiorum et Consultationibus Episcoporum et Regularium praesentis super praepositis duobus dubiis censuit rescindendum ad utrumque NEGATIVE.

Datum Rome ex Secretaria S. Congregationis Episcoporum et Regularium hac die 30 Martii 1889.

T. CARDINALIS VERGA, Praefectus.

fr. Aloysius Episcopus Callinice. Secr."

Voici la traduction de cette pièce officielle:

"Au Très Révérend Père Paradis, des Oblats de Marie Immaculée.

No. 12715

13

La Sacrée Congrégation des Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux de la Sainte Eglise de Rome, proposée aux Affaires et Consultations des Evêques et Réguliers, a cru devoir répondre négativement à l'une et à l'autre des questions ci-dessus posées.

D'née à Rome, au secrétariat de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, ce 30e jour de mars 1889.

T. Cardinal VERGA, PRAEFET.

Ceci confirme la dépêche que nous avons publiée samedi. On y voit que le R. P. Paradis n'a jamais été condamné à Rome, qu'il est, par conséquent, et n'a jamais cessé d'être membre de la congrégation des RR. PP. Oblats, et qu'il jouit de tous ses pouvoirs et privilèges de prêtre.

Puisse l'agitation qui s'est faite à ce sujet et le scandale à laquelle elle a donnée lieu cesser maintenant et pour toujours.

La chasse à Morrison

SUR LA PISTE DU MEURTIER

Retour de plusieurs constables à Montréal. Tous sont convaincus que Morrison sera bientôt arrêté.

Stornoway, 21 avril.—Tout le monde dans le comté de Compton approuve la manière dont les amis de Morrison ont été traités. Ils sont rentrés dans leurs foyers heureux d'être débarrassés de la contrainte de la prison et se promettant bien de ne plus enfreindre la loi. Les gens leur ont fait presque une ovation, ce qui prouve assez le sentiment public.

Quatre constables avec le grand constable Bissonnette sont partis hier pour Montréal. Ils regretteront fort de retourner sans le fugitif. D'aucuns prétendent qu'on a tort de diminuer le contingent de la police, prétendant que Morrison ne peut tenir longtemps. Il est actuellement à six milles d'ici sur le chemin de Gould, où il se tient depuis son entrevue avec le juge Dugas. Cependant la force de la police est encore considérable. Il y a cinq constables de Québec et douze volontaires stationnés en détachement à Springhill, Marsden et Tolsta. M. Bissonnette sera de retour demain.

Il déclare que le gouvernement ne cessera la poursuite que lorsque Morrison aura été arrêté.

Montréal, 21 avril.—Le maire Grenier a reçu hier de l'hon. M. Turcotte, procureur général, une dépêche demandant qu'au moins six hommes de la police, avec le détective Carpenter restent à Mégantic. Le maire a accédé à cette demande jusqu'à ce que le conseil se soit prononcé, et a convoqué une réunion du conseil pour demain. On prétend que l'avis est illégal parce que la loi veut que deux jours s'écoulent entre l'avis de convocation et la séance.

Neuf constables, y compris M. Bissonnette et le sous-chef Luncey, sont revenus hier par le train de Sherbrooke. Ils paraissent tous très fatigués ayant fait de rudes étapes à travers la forêt, l'eau et la boue, couchant tout habillés, le fusil au côté, en devoir 48 heures de suite et constamment sur le qui-vive. Ils sont heureux d'être de retour et prendront deux jours de repos.

Tous les constables sont convaincus que Morrison sera bientôt arrêté.

(Dernière heure)

ENFIN!

MORRISON ARRETE

SUR LE SEUIL DE LA MAISON DE SON PERE

Au feu ! Au feu !

COMMENCEMENT D'INCENDIE

SAMEDI, A 6 HEURES

ECEREMENT ENDOMMAGEES
PAR LA FUMEE

NOUS VENDONS

mmense Reduction

ONDS DE COMMERCE

L.O. VILLENEUVE

as étoffes a Robes,

Les Garnitures,

Les Chapeaux,

Les Parasols,

Les Tweeds,

Les Serges,

Etc., Etc., Etc.

ous seront presque donnees

RENDEZ-VOUS EN FOULE

83, RUE ST-JOSEPH

SAINT-ROCH

VIS-A-VIS L'EGLISE

GRAND JOB DE RIDEAUX

LE PLUS AVANTAGEUX

qui n'ait encore jamais été offert a Quebec

1350 ——— PAIRES DE RIDEAUX ——— 1350

de points et de mousseline, blancs, crèmes,
écus, café, cardinal, crème et café, etc.,
depuis 90c. à \$11.75 la paire, pour être
vendus à des prix sans précédents

— CHEZ —

Robitaille, Bernier et Bernier,
SALLE JACQUES-CARTIER,
SAINT-ROCH, QUEBEC.

LISEZ ! LISEZ !

AVIS AU COMMERCE
Nouveau magasin ! Nouvelles marchandises !

MM. Fortier & Royer OUVRIRONT SAMEDI PROCHAIN,
LE 20 AVRIL, à l'ancien poste de A.
P. Caron, No. 11, rue NOTRE-DAME, avec un as-
sément complet de hautes nou-
veautés en marchandises sèches consistant en étoffes a robes, drap à manteaux, etc.

QU'ON SE LE DISE !!

Département des Hardes faites, une spécialité,
Département des Dames au grand complet,
Gants de Kid, Ruban, Entoucas, etc., etc.

Un choix tout particulier dans les tweed et dans le département des messieurs.
La pratique sera certaine d'être bien servie et de trouver tout ce qu'elle voudra.
Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs.

ENEZ ET VOYEZ — VENEZ ET VOYEZ
FORTIER & ROYER
11, RUE NOTRE - DAME



A. S. PFEIFFER & CIE
Etablissement de nettoyage de tapis, faisant
partie de leurs ouvrages de teinturerie
bien connue
Vis-a-vis l'Eglise St-Patrice
CES MESSIEURS désirent attirer
l'attention sur le fait qu'ils net-
toient les tapis par un procédé tout-
à-fait nouveau et pas du tout nu-
sible. Pouvoir à la vapeur.
On envoie chercher les tapis à la
maison et ils sont retournés nettoyés
sous vingt-quatre heures.
Prix proportionnés et modérés.
A. S. PFEIFFER & CIE,
1er avril 1889 — E. J. Jms



En vente chez Garrigue et Jalras
16, RUE ST-JEAN

L. N. MILLER,
SEUL REPRESENTANT A QUEBEC POUR
H. BERNARD
IMPORTATEUR — MONTREAL

Agent général pour les célèbres cognacs
Ch. Jobit & Cie, les plus fashionables.
Les Bordeaux moutonneux et légers de H.
et O. Beyerman.
Les vieux vins d'Oporto Hooper Bro-
thers.
Les Bourgognes Crépiaux, père et fils.
Les liqueurs, absinthe, fruits au jus et à
l'eau de Nelson Dupuy.
Le champagne des gourmets, Bouché
"sec".
Les Pâtes alimentaires de Vve Garro-
Jiro et fils.
Les sardines et conserves de la société
Nantaise, propriétaire des marques
Benoit & Cie et J. B. Jacquier.
Les cuirs, vœux cirés des fils de J. Vin-
cent.
Une visite à mes bureaux vous con-
vaincra de la qualité et de la modicité
des prix.

L. N. MILLER,
186, rue du Roi, St-Roch,
30 mars — E. J. Jms



VOITURES DE BEBES

A BON MARCHÉ

Amenagements de salon.

Secrétaires, Etc., Etc.

D. S. RICKABY,
186, RUE ST-JEAN

Feuilleton de L'ELECTEUR

71

QUITTANCE D'INUIT

Mais c'était une femme intré-
pide : rien n'était capable de
de l'effrayer.

— Si vous pouviez me tuer,
murmura-t-elle tranquillement,
ce serait là un fameux coup, mi-
lord ! Je ne sais trop si j'aurais
à m'en plaindre, et si le rhum
lui-même vaut le sommeil qui
dure toujours. Ce que je sais
bien, c'est que ma mort vous
laisserait un fier héritage ! Ah
ah ! s'écria-t-elle en chargeant
de son tour à coup, vous de-
viendriez le maître de vous-mê-
me, car Robert Crackenwell
vous laisse à peu près tranquille,
à ce que je vois. Vous auriez
comme autrefois, de quoi parier
de quoi jouer tout ce qu'il faut
tout ce que je vous prends !
Mais vous ne me tuez jamais,
Montrath, par ce que votre ar-
gent me sert à prendre mes
précautions. Je suis connu
comme Fanny Elssler ou com-
me Grise. On se dirait : Qu'est-
elle devenue ? Et justement je
me suis arrangée de manière à
laisser derrière moi, ça là, une
douzaine de personnes que ré-
pondraient : Lord Georges
Montrath l'a tué.

Le lord haussa les épaules
d'un air cotraire.

— Qui songe à cette folie ?
murmura-t-il.

— C'est moi, quelque fois,
Montrath, et vous, très souvent.
Ne vous défendez pas ; cela
m'est indifférent, et vous ne
sauriez croire jusqu'à quel
point je suis tranquille de ce
côté. Mais vous ne m'avez pas
dit encore à quelle heure je tou-
cherai mes milles livres.

Lord Georges fit un geste de
dépit désespéré.

— Je ne les ai pas, murmura-
t-il ; je vous dis, que je ne les
ai pas ! Vous fouillez tous les
recoins du château sans trouver
la moitié de cette somme !

— Il faut chercher hors du
château, répliqua froidement
Mary Wood.

— Mes ressources sont épu-
sées.

L'ancienne servante frappa du
pied avec impatience.

— Voilà déjà deux fois que
vous me faites de ces difficultés
misérables ! dit-elle ; Montrath
je n'aime pas cela ! Puisque
vous ne vous ne voulez pas
fixer le moment je m'en charge-
rai moi-même. Il faut quatre
heures environ pour aller à Gal-
way et en revenir ; j'attendrai
que vous ayez envoyé mettre
en gage les diamants de mila-
dy.

Deux gouttes de sueurs per-
lèrent aux tempes de lord Geor-
ge, dont le rouge visage devint
tout blême, tant fut violent l'ef-
fort qu'il fit pour se contenir.

Mary Wood ne parut point y
prendre garde.

— A votre santé, Montrath,
dit-elle en poursuivant ses liba-
tions. Voilà une affaire enten-
due. Aujourd'hui je dînerai
avec vous, et je coucherai pro-
bablement au château. Je puis
me permettre cela ; j'ai laissé
Galway assez de gens pour
dormir chez vous sur mes deux
oreilles. Les jours suivants j'i-
rai et je viendrai. Nous agirons
ensemble comme de vieux amis
qui ne se seulent point gêner.
A présent, je ne vous re-
tiens plus ; allez arranger cette
bagatelle des diamants, et fai-
tes en sortes que votre messager
soit de retour à l'heure dite.

Lord George sortit, la tête
basse, sans prononcer une pa-
role.

Mary Wood roula le guéridon
qui supportait sa provision de
rhum auprès d'un sofa, et s'y
étendit paisiblement.

Morris Mac-Diarmid, en quit-
tant la prison de son père, avait
pris la route de Kikerran, qu'il
avait déjà traversée en sans in-
verse la main de ce même jour,
à la suite de l'assemblée de ce
même jour, à la suite de l'assem-
blée des Molly Maguires dans la
galerie du Géant.

Son intention était de rôder
autour du château du château
de Montrath et d'y pénétrer au
besoin, pour s'aboucher avec
un des valets de lord George,
qu'il avait connu autrefois fer-
mier dans le pays, et dont il es-
pérait tirer de renseignements sur
la fin de la pauvre Jessy.

Tout en cheminant, les éven-
nements qui venaient de se
passer dans l'enceinte de la prison
de Galway, occupaient inyo-
lontaire sa rêverie. Il revoyait
la douce figure de cette belle
jeune fille qui c'était jetée au-
devant du cou de son maître
Allan, le géolier, pour défendre
sa vie, à lui, Morris.

Il ne la connaissait point.
Pourquoi cet intérêt qui était

assurément plus que de la pi-
été ?

Elle avait dit en parlant du
vieux Miles Mac-Diarmid : Il
est innocent, nous le sauve-
rons !

Il eût voulu le remercier.
Mais cette reconnaissance
qu'il éprouvait pour elle n'était
en rien de l'amour.

Ce n'était point une rivale
pour la mémoire de la pauvre
Jessy, et le cœur de Morris
était tout entier à son souvenir.
Mais il souriait à l'image évo-
quée de Frances, dont il ne sa-
vait point le nom ; il joignait
ses mains sur son dur shillelah.

Il était bien loin en ce mo-
ment de ces laborieuses médita-
tions où son patriotisme l'entraî-
nait naguère. Son cœur était
trop plein ; les affections intimes
en chassaient victorieuse-
ment les préoccupations politiques.
Son but, si ardemment suivi
jusque-là milieu d'inépuisables
labeurs, disparaissait à son re-
gard. La patrie se voilait devant
les affections de la famille vio-
lemment reveillés.

Il ne pouvait penser qu'à son
père et à Jessy.

Et encore à cette blonde en-
fant qui lui avait promis le sa-
lut de son père.

Il y avait bien longtemps
que Morris n'avait fermé l'œil
et ses jambes fatiguées deman-
daient du repos ; mais il ne vou-
lait point dormir avant d'avoir
éclairé le mystère qui entourait
la fin précocée de Jessy O'Brien
il voulait interroger et savoir.

En sortant de Galway, il en-
tra dans la première ferme ve-
nue, et y reçut l'indigente hos-
pitalité de la compagnie irlan-
daise ; quelques pommes de
terres apaisèrent sa faim ; un
verre d'usquebaugh galvanisa
sa lassitude. Il reprit son che-
le long de la côte. En route il
aperçut, lui aussi le sloop du
roi Lew qui gouvernait vers la
pointe du Ranach. Mais sa pen-
sée était ailleurs ; il franchit
les monts de Kikerran, côtoya
les clôtures du grand parc de
Montrath, et gagna la route qui
passait sous le château, cette
même route que l'Héritière
avait suivie dans les ténébres
pour aller des Mamurks à la
galerie du Géant.

De la route au château, il n'y
avait qu'une courte avenue, dont
la pente rapide rapide gravissais
en ligne droite le flanc de la
montagne.

Morris fit quelques pas dans
cette direction, puis il s'arrêta,
irrésolu. Dans ce château était
l'homme qui avait enlevé autre-
fois Jessy O'Brien aux doux
bonheurs de sa jeunesse, qui l'a-
vait épousée par contrainte, et
l'avait tué !

Cet homme Morris ne voulait
point le mettre à mort, mais
il allait le rencontrer peut-être
et se trouver face à face avec
lui.

Morris s'interrogea. Il se de-
manda si sa main ne se lèverait
pas malgré lui, et s'il aurait la
force de ne point frapper.

La veille il aurait pu répon-
dre à lui-même, mais le retour
de Mickey avait réveillé le sou-
venir de l'injure. Mickey avait
parlé d'un crime, et Morris n'a-
vait plus en ce moment, pour
combattre l'idée de la vengeance
cette robuste volonté que les
événements de la nuit avaient
abaissée.

Il était homme en ce moment
il ne se souvenait que de Jessy
assassinée. Il s'arrêta, indécis,
entre sa colère et cette voix de
la prudence qu'il écoutait de-
puis si longtemps.

Son œil était sombre et ses
sourcils froncés. Son regard se
fixait sur le château de Mon-
trath, comme s'il eût voulu en
renverser les solides murailles.
Ses doigts se crispaient autour
du bois de son shillelah.

Un instant, la colère l'empor-
ta, et au lieu de suivre l'avenue
il s'élança dans le taillis qui
la bordait, en secouant sa lon-
gue chevelure.

Mais quelques secondes après
on aurait pu le voir revenir
sur ses pas et reprendre, pensif
la route qui conduisait à la
grève.

Il semblait s'éloigner du châ-
teau à regret ; il allait, tête
baissée, et perdue dans ses ré-
flexions.

Ce fut à ce moment que Fran-
et lady Georgiana le découvi-
rent au pied des tours de Diar-
Le sloop du roi Lew arrivait
de l'autre côté de la pointe ;
Morris ne pouvait encore l'a-
percevoir.

A continuer

CIMENT A VENDRE
CIMENT PORTLAND,
CIMENT GAUVREAU,
CIMENT A FEU PATENTÉ,
PLATRE, etc.
— chez —

J. B. PARENT
EXPLOITEUR,
Place Jacques-Cartier, St-Ro

LE CENTENAIRE DE WASHINGTON

Quelques détails sur la fête du 30 avril

New-York, 21 avril. — Les préparatifs des fêtes qui doivent avoir lieu à la fin du mois pour le centenaire de l'inauguration de George Washington comme premier président des États-Unis sont poussés maintenant avec la plus grande activité.

Il paraît que les places, au nombre de 18,000, sur les diverses estrades qui doivent être construites sur différents points de la ville le long du parcours, que suivront les divers cortèges, sont déjà pourvues de toutes ventes, et l'on a lieu de croire qu'elles ont été occupées par des spéculateurs. Ces places, dont le prix varie de 50 cts à \$3, se revendent, dit-on, dans quelques jours de \$5 à \$10 pour le moins, et certains journaux commentent déjà à protester contre cette indigne exploitation du public.

D'autre part, on commence déjà à se préoccuper très sérieusement des mesures à prendre pour loger les milliers de visiteurs qui viendront à New-York de tous les points des États-Unis pour ces fêtes. On calcule, en effet, que dans les quatre jours de la fête, il y aura à New-York des milliers de visiteurs de tous les États et territoires, des nombreuses troupes de milice, et des délégations de toutes espèces dont l'arrivée est prévue depuis longtemps, il viendra pour le moins quatre cent mille visiteurs du 27 au 29 courant. Or, presque toutes les chambres sont déjà prises à l'avance, dans les hôtels de quelque importance, et si l'on ne se hâte d'aviser, il pourrait bien se trouver une centaine de mille personnes sans abri le 29. Aussi est-il question d'ouvrir dans les hôtels d'être de New-York, de Rockaway et même de Long Branch, des logements pour le monde. Dans ce cas, les compagnies de chemin de fer et de bateaux à vapeur seraient invitées à organiser leurs divers services comme au plus fort de la saison d'été.

Ajoutons, en terminant, que le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, vient d'adresser une lettre pastorale au clergé de son diocèse, rappelant les services rendus par Washington à son pays, disant que tous les habitants de ce pays, sans distinction de croyance, sont tenus d'honorer sa mémoire, et ordonnant que le 30 avril prochain un service spécial d'actions de grâces soit célébré dans toutes les églises du diocèse.

GRAND INCENDIE A NEW-YORK

Des millions dissipés et un grand nombre d'êtres

New-York, 21 avril. — La plus terrible conflagration qui ait jamais eu lieu ici dans l'histoire de l'homme a ravagé la partie commerciale de la ville hier soir, entre les rues 69^{me} et 70^{me}. La gare de la ligne New-York Central, d'énormes entrepôts de lard appartenant à N. K. Fairbanks et autres, deux dévotiers gigantesques appartenant aux Vanderbilts, et plusieurs autres édifices ont été détruits de fond en comble. Les dommages dépassent probablement \$3,500,000, mais les chiffres officiels ne sont pas encore connus.

Jusqu'à présent, on sait d'une façon certaine qu'un homme du nom de Henry Benning a été brûlé vif et il est probable que quatre autres ont péri dans les flammes. Un grand nombre d'ouvriers ont été plus ou moins grièvement blessés. Au moins 250,000 personnes ont été témoins de l'incendie. Les pompiers ont travaillé avec une ardeur indescriptible. La police a bien fait son devoir et il n'y a pas eu de désordre.

Conduite d'urgence d'un député canadien-français du Maine

Biddeford, Maine, 21 avril. — L'hon. M. Côté, député canadien-français à la législature du Maine, s'est acquis la reconnaissance de ses nationaux en défendant leurs droits. M. Côté, qui demeure à Biddeford, est riche, influent, et universellement respecté dans la Nouvelle-Angleterre. Il s'agissait de défendre un hôpital deservi par des religieux, et la question était politico-religieuse. M. Côté obtint gain de cause à la législature où sa manière de voir fut approuvée par une majorité de douze, et ensuite au Sénat. Cette action d'éclat est regardée comme un véritable triomphe par les francs-canadiens de la Nouvelle-Angleterre.

TORÉS ET LIBÉRAUX UNIONISTES EN CHICAGO

Probabilité d'une rupture de l'alliance

New-York, 22 avril. — Une dépêche spéciale de Londres à la Tribune annonce que les plus graves dissensions règnent actuellement dans le camp toré unioniste, à tel point que l'alliance est menacée de rupture.

Les torés refusent d'appuyer la candidature de lord Randolph Churchill à Birmingham, et demandent que M. Chamberlain soit expulsé du parti.

Chambre des Communes

(Séance du 20 avril)

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 20 avril.

L'Orateur prend son siège à 3 heures et un quart.

PRÉSENTATION DE BILLS

M. Dowdney présente son bill intitulé: "Acte autorisant le transfert au club des patineurs de Québec de certains terrains de l'artillerie, dans la cité de Québec."

Sir Adolphe Caron. — C'est un avantage pour nous d'adopter la mesure proposée par M. Dowdney.

AVIS DE MOTIONS DU GOUVERNEMENT

Sir John Thompson propose que l'acte à l'effet d'étendre les dispositions de l'acte d'extradition soit transféré des bills et ordres publics aux ordres du gouvernement. L'hon. M. Laurier et M. Davies disent que cette mesure présentée à cette époque de la session aura pour effet d'en reculer la fin.

Sir John Macdonald. — Ce bill est simple en lui-même, son principe est d'une justice incontestable et à moins de mauvaises dispositions, je ne vois pas que la discussion en puisse être longue.

La proposition de sir J. Thompson, après quelque discussion, est adoptée.

M. Jones. — Est-il vrai que le gouvernement a conclu un nouveau contrat pour l'année courante avec la compagnie des Allan l'autorisant au transport de la maille européenne?

Sir John Macdonald. — C'est vrai. La Chambre se forme ensuite en comité sur les bills suivants: Seconde lecture de l'acte modifiant de nouveau l'acte du revenu de l'intérieur (adopté sans amendement).

Seconde lecture de l'acte modifiant de nouveau l'acte d'inspection générale. Adopté.

Sir John Thompson propose la seconde lecture de l'acte modifiant l'acte modifiant les droits d'auteur. D'ordinaire, pour obtenir ces droits d'auteur il faudra que l'œuvre littéraire, scientifique, artistique, etc., soit, avant publication, dans un autre pays, enregistrée au bureau du ministre de l'Agriculture, par l'auteur ou son représentant, et en outre que la dite œuvre littéraire, etc., sera imprimée ou réimprimée, publiée ou republiée, etc., au Canada un mois après publication ailleurs: il y a une exception pour les productions immorales, irréligieuses et séditieuses. La discussion a lieu entre MM. Davies, Weldon et sir John Thompson. A 6 heures la séance est suspendue.

(Séance du soir)

L'Orateur prend son siège à 8 heures.

La Chambre se forme en comité pour considérer une certaine résolution concernant une subvention pour un service hebdomadaire par steamers rapides entre le Canada et le Royaume-Uni, faisant escale à un port de France pour une période ne dépassant pas 10 ans. M. Foster et M. Weldon (St-Jean) demandent de plus amples détails sur cette question.

M. Skinner parle dans le même sens. MM. O'Brien, Campbell, Ellis, Patterson, Kenny, Foster, McMullen, Mulock, "renew", fait la discussion jusqu'à l'ajournement.

A minuit la Chambre s'ajourne.

CHOS D'OTTAWA

Ottawa, 21 avril. — M. Connelin, député de Middlesex-Nord aux Communes est à l'hôpital dangereusement malade de la diphtérie.

L'amendement proposé par M. Costigan, ministre du revenu de l'intérieur, à la loi concernant les mesureurs de bois, spécifie qu'il y aura à l'avenir à Québec huit mesureurs pour le bois carré, et un pour les douves. Il n'y en aura pas pour les madriers. Le personnel du bureau sera considérablement diminué; dix-huit mesureurs seront mis à la retraite. Il faut actuellement \$13,000 pour payer les salaires dans ce bureau; il n'en faudra que \$6,500 à l'avenir. On garde deux mesureurs de madriers à Montréal et à Sorel, et un à Trois-Rivières.

On annonce officiellement que le gouvernement a renouvelé le contrat pour le transport de la maille transatlantique pour une autre année aux mêmes conditions qu'auparavant. Ce nouveau contrat expirera le 12 avril 1890. Les MM. Anderson, sur l'invitation du gouvernement canadien viendront prochainement au Canada afin de régler les conditions d'un service de paquebots rapides.

LA FETE DE PAQUES

Les cérémonies dans les différentes églises

Le jour de Pâques s'est annoncé magnifiquement. Le soleil brillait dans tout son éclat à une heure matinale les rues étaient animées par une foule joyeuse se rendant aux différentes églises. Tous les visages étaient épanouis, chacun portait ses plus beaux habits, on se réjouissait de la fin d'un long carême fidèlement passé dans la pénitence et la mortification, et qui paraissait depuis longtemps oublié. Dans l'après-midi le temps est devenu pluvieux ce qui a coupé court aux promesses.

Voici la description des cérémonies dans les principales églises:

A la Basilique

Son Eminence le cardinal Taschereau officia à la messe. M. l'abbé Gagnon agissait comme prêtre assistant et M. l'abbé Olivier Mathieu et M. l'abbé Pagé comme diacre et sous-diacre. Comme d'ordinaire M. l'abbé Gagnon remplissait les fonctions de maître des cérémonies. M. l'abbé Rouleau, principal de l'école Normale, a prononcé le sermon du jour.

L'orgue un chœur composé d'élèves du Petit Séminaire, avec l'aide de quelques amateurs, a chanté la messe de Deutch, avec accompagnement d'orchestre. Ce dernier était composé de membres du Septuor Haydn et de quelques amateurs.

Les soli du Gloria et du Kyrie ont été chantés par M. d'Eschambault, et à l'offertoire M. Paul Garrigue a chanté un chant de Pâques. Le chœur était dirigé par M. l'abbé Paradis. La messe a été dite avec une interprétation qui ne peut mieux. Nos félicitations à qui de droit, entre autres à M. Gustave Gagnon, l'organiste de la Basilique.

La Marche des Pères, d'Albini, a été jouée par l'orchestre, avec accompagnement d'orgue, lors de la sortie. On a beaucoup remarqué l'ensemble et le goût avec lesquels la partie musicale a été élevée.

La messe dite, Son Eminence a donné la bénédiction payable aux nombreux fidèles qui encombraient la vaste enceinte de la Basilique. Bénédiction dont découle les indulgences accordées aux fidèles qui se sont confessés et qui ont communiqué.

A SAINT-ROCH

A l'église de Saint-Roch Pâques a été célébrée avec toute la pompe et l'éclat que cette paroisse sait mettre dans nos grandes solennités.

A la grand'messe le R. M. Fortin a officié assisté de M. Pecteau, diacre, et de M. Guimont, sous-diacre.

La partie musicale a été digne d'éloges à tous les égards.

A SAINT-ROCH

A l'église de Saint-Roch Pâques a été célébrée avec toute la pompe et l'éclat que cette paroisse sait mettre dans nos grandes solennités.

A la grand'messe le R. M. Fortin a officié assisté de M. Pecteau, diacre, et de M. Guimont, sous-diacre.

La partie musicale a été digne d'éloges à tous les égards.

A SAINT-ROCH

A l'église de Saint-Roch Pâques a été célébrée avec toute la pompe et l'éclat que cette paroisse sait mettre dans nos grandes solennités.

A la grand'messe le R. M. Fortin a officié assisté de M. Pecteau, diacre, et de M. Guimont, sous-diacre.

A SAINT-ROCH

A l'église de Saint-Roch Pâques a été célébrée avec toute la pompe et l'éclat que cette paroisse sait mettre dans nos grandes solennités.

M. H. A. Bédard agissant comme maître de chapelle et M. P. Roy tenant l'orgue.

On a couronné la solennité hier soir par un splendide banquet généralement offert par M. le curé et MM. les marguilliers.

AU FAUBOURG ST-JEAN

La fête de Pâques a aussi été célébrée avec grande pompe à l'église du faubourg St-Jean. Le vaste temple avait revêtu ses parures les plus riches et les plus éclatantes.

La grand'messe a été célébrée par Mgr Cyr Legaré, assisté de diacre et sous-diacre.

Le chœur de l'Union Musicale a exécuté, sans orgue, avec accompagnement de la fanfare de cette société, sous la direction de M. Jos. Vézina, la célèbre messe en fa à l'unisson de Laurent de Rillé.

On a chanté le *Credo* de la messe du sacre de Charles X, de Cherubini, avec orgue et chœur.

Le maître-autel était splendidement orné et disparaissait pour ainsi dire sous des gerbes de lumières.

L'orgue était tenu par M. Georges Hébert, organiste de l'église St-Jean, et M. C. Delisle, maître de chapelle dirigeant le chœur.

Voici le programme qui a été exécuté: Entrée—O filii et filiae... Lemmens Orgue—M. G. Hébert.

Kyrie et Gloria — Chœurs à l'unisson avec accompagnement de la fanfare.

Graduel — La résurrection... Bousquet

Credo — Mlle E. Robitaille et chœur.

Offertoire — Inchant de Pâques... Rougnon

Solo par M. Fortin et chœur.

Sanctus — Chœur à l'unisson et fanfare.

Elevation — Bénédiction... Gouind

Solo par Mlle E. Robitaille avec chœur et orgue.

Agnus — Chœur à l'unisson et fanfare.

Sortie — La fanfare de l'Union Musicale.

AUX VERRES

Entrée—Jésus paraît en vainqueur... Chœur des enfants des Frères.

Grand Regina Cœli—Chœur... A. Desjardins

Tantum ergo — Chœur... Morel

Sortie—Hœc dies... Lambillotte

A SAINT-SAUVEUR

A l'église Saint-Sauveur, l'Union Lambillotte a donné la messe de Lambillotte à quatre voix, sous la direction de M. E. Verret, avec accompagnement d'orgue par M. J. B. Lapointe.

Voici le programme qui a été exécuté: Kyrie—Sols par Mlle A. Beliveau et M. Arthur Létourneau.

Gloria—Duo par Mlle E. Morin et A. Biganette; Qui tollis, Mlle E. Verret; Gratias, duo par Mlle A. Giroux et Mlle A. Biganette; Quoniam, M. Joseph Langlois.

Credo—Patrem, quatuor par Mlle A. Beliveau et M. Messard, MM. L. Bélanger et H. Plante; Et incarnatus est, Mlle A. Beliveau; Crucifixus, M. N. Lapointe.

Offertoire—Fantaisie de Ed. Baptiste sur O Filii, M. Arthur Lapointe.

Sanctus — Benedictus, quatuor par Mlle A. Giroux, Mlle A. Biganette, MM. L. Bélanger et Arthur Létourneau.

Agnus—Sols par M. A. Létourneau et Mlle A. Biganette.

A réves, on a donné un *Magnificat* de Mozart, un grand *Regina de F. Riga*, et un *Tantum Ergo* de Millard.

A L'UNION

A Lévis, on a rendu avec un grand succès la messe de *Mardi-Gras* à trois voix. Plusieurs soli ont été exécutés avec beaucoup d'art, à différentes parties de la messe. La fanfare de la paroisse a fait entendre de jolis morceaux préparés pour la circonstance. En somme on peut dire que la solennité de Pâques a été célébrée chez nos voisins avec toute la pompe nécessaire.

N. B. — Nous regrettons que le manque d'espace, qui nous ait forcés d'abréger le compte-rendu en général de la fête, nous empêche de publier les programmes des messes de St-Joseph, St-David et du collège de Lévis.

Nouvelles du jour

Ventes à l'encan de la semaine

PAR OCT. LEMIEUX & C^{ie}

LUNDI le 22 avril. — A la résidence de M. A. Faucher de St-Maurice, No. 20 rue Ste-Ursule, magnifiques meubles, piano, argenterie, porcelaine, etc., etc. Vente à 2 heures p. m.

MARDI le 23. — A la résidence de Em. Huot, No. 4 rue Stot. Magnifiques meubles, tapis Bruxelles, pelle combinée Aladin, fusil de chasse ayant coûté \$120, etc., etc., visibles lundi de 2 à 6 heures p. m. Vente à 2 heures p. m.

MERCREDI le 24. — A la résidence privée No. 148 rue St-Olivier, beaux meubles de salon Davenport, bibliothèque, pelle, etc., etc., visibles le matin de la vente, à 2 heures p. m.

JEUDI le 25. — A la résidence privée, coin des rues Châteaufort et St-Jean, maison Biledeau, meubles très riches, magnifique piano carré, rideaux en Damas, tapis Bruxelles, etc., etc., visibles mercredi de 2 à 6 heures p. m. Vente à 2 heures p. m. précises.

JEUDI le 25. — A l'encan de fonds de commerce, en épicerie, vins, liqueurs, appareils de magasin, chez M. E. Chouinard, coin des rues de l'Eglise et Richardson. Vente à 10 heures du matin.

JOUE D'ECHECS

Aux concours d'échecs de New-York, hier, M. MacLeod, de Québec, a défait Baird.

VOYAGEURS

Le convoi du chemin de fer du lac St-Jean a amené samedi matin environ deux cents voyageurs.

A l'Eglise St-Patrice

Les Pères Rédemptoristes ont fait eux-mêmes la quête, hier, à la grand'messe à l'église St-Patrice, pour les pauvres de cette paroisse.

Une restitution

Une restitution qui en vaut la peine. Samedi matin, une dame de St-Roch a reçu dix sous en paiement de deux tiges de bouquets qu'une jeune fille s'accusait de lui avoir dérobées.

Magnifique Cadeau

Les paroissiens de Notre-Dame de Lévis peuvent admirer à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, un lustre superbe suspendu à la voûte de la chapelle.

Ce lampadaire, qui fait vraiment honneur à celui qui l'a fait, rehausse encore l'état de cette chapelle. C'est un cadeau de la ville.

Une dame de Lévis, qui a pris l'initiative de cette bonne œuvre, mérite des félicitations pour son plein succès.

D'un autre côté, les citoyens qui ont généreusement apposé leurs noms sur la liste de souscriptions ont droit aux remerciements du public.

Nous avons le plaisir de constater que le révérend M. Gauvreau, curé de la paroisse, a pris cette bonne œuvre sous son haut patronage; c'est ce qui explique, pour beaucoup, le succès au-delà de toute espérance.

Le lustre a coûté la jolie somme de \$150.00: c'est dire qu'il est tout à fait digne de figurer là où il est placé.

Personnel

M. le notaire A. P. Beaulieu, de Notre-Dame du Lac, est au Mountain Hill.

Solère dramatique

M. le curé de Lévis a annoncé, hier, au prône, une solère dramatique pour jeudi prochain, le 25 courant. Cette solère donnée au profit de la fanfare Notre-Dame et dont le *Papineau* de M. L. Fréchette fera les frais, promet d'être très amusante.

Bateaux-lumière

Samedi matin vers onze heures le *Napoleon III* partait de Québec, trainant à sa remorque trois bateaux-lumière. C'était le "Red Island" et le "Upper Traverse" et le "Manicouagan."

Les honces

Le vapeur *Droit* est parti hier matin avec les honces qui doivent être placés dans le bas du fleuve, à temps pour les vapeurs qui doivent entrer dans le port cette semaine.

Incendie à St-Joseph de Lévis

Vers quatre heures, un incendie s'est déclaré dans la maison d'un M. Alex. Roy, de St-Joseph de Lévis. Les pompiers, bien qu'appelés en toute hâte, n'ont pas eu le temps de s'y rendre, car le feu était éteint un instant après. Toute la toiture avait cependant été consumée et les dommages sont assez considérables.

Immigrants

Plusieurs centaines d'immigrants sont attendus aujourd'hui à Lévis.

Traverse d'été

Les bateaux d'été qui font le service entre Québec et Lévis, vont être servis de leurs quartiers d'hiverement cette semaine. Ils ont été réparés et peints à neuf.

Comme on le sait, c'est le 25 courant qu'on doit changer les prix de passage. De dix cents qu'ils ont été pendant l'hiver, ils vont diminuer à trois cents.

Club anti-tique

Voici la composition du comité du club Lacrosse Fairchild: Président: James Hoey. Vice-prés: P. J. Kelly. Secrétaire: Owen Ward. Trésorier: M. Dinnan. Membres du comité: T. Mulcair, B. W. Sinnot, O. Ward.

Un cadavre

Un cadavre a été trouvé samedi matin, près de l'île d'Orléans. Le coroner ayant été averti, il a fait transporter à la Morgue de cette ville, où aura lieu une enquête, mardi matin.

Voici le signalement de ce corps: Il porte veste grisâtre, blouse cerise, jaquette, pantalon noir, gilet blanc, chemise, pantalons de dessous, fracs de flanelle grise, souliers lacés, bas de laine grise. Il n'avait pas de chemise, ni cravate.

Tous les cheveux et la barbe étaient gris. Cinquante et sept ans de longueur.

Un M. Lavigne, de Lévis, pensant que le cadavre pouvait bien être celui de son fils qui s'est noyé l'automne dernier, s'est rendu hier à la Morgue, afin de s'en assurer, mais il a été convaincu que ce n'était pas son fils.

Bois sur le fleuve

Hier après-midi, plusieurs personnes munies de chaloupes ont sauré une grande quantité de bois qui descendait le fleuve.

La navigation

La glace du lac est maintenant presque toute descendue. L'ouverture de la navigation n'est plus qu'une affaire de quelques jours.

La compagnie de la traverse va faire poser ses pontons cette semaine.

Une visite au Penitencier de St-Vincent de Paul

Fahey et Naegele

Dans le département des boulangers, on rencontre une figure intéressante. Fahey, l'ex-détective tourne d'abord le dos aux visiteurs et s'accoude à une fenêtre. Il se retourne, cependant, mais il se remet bientôt à l'ouvrage. Il n'est pas changé et paraît bien portant.

Naegele travaille dans la boutique des menuisiers, mais on ne fait que l'entrevoir, car il est toujours assisté. La présence des étrangers l'affecte plus, paraît-il, que Fahey. Jacobs, le meurtrier de Camlinawaga, est compagnon de travail de Naegele. Condamné au pénitencier pour la vie, il semble avoir pris son parti de cette triste destinée et il travaille activement.

Peut-être entretient-il encore l'espoir d'être libéré un jour.

Vrai, le fameux forçat qui s'est distingué en plusieurs occasions de la manière que l'on sait, travaillant dans les excavations, au pénitencier, Bureau, le malheureux constable du Grand-Trois, est à l'hôpital; il souffre d'une attaque des pommons et il n'en guérira pas.

Un paleur cadavérique couvre la figure de tous les détenus. La nourriture est bonne, il est vrai, l'établissement est salubre, mais il leur manque le grand plaisir de vie: la liberté de parler, d'agir, etc.

Les reconnaissances de plus qu'ils sont méprisés par le monde, qu'ils sont l'opprobre et la honte de leur famille, et cette pensée, chez bon nombre d'entre eux, est le plus cruel de leurs remords.

Quelque soit leur culpabilité, quelques soient les crimes qu'ils ont commis, on ne peut s'empêcher de les plaindre lorsqu'on a visité leur triste demeure.

Poursuite en dommages

On nous écrit de Dorchester: "On nous informe qu'un marchand de l'une des principales paroisses du comté de Dorchester doit intenter, sous peu, une action, au montant de \$10,000, contre un jeune médecin en vue, de Québec."

Avis

Est donné aux cultivateurs d'avoir à se rendre au plus tôt possible aux pharmacies.

macies Morin et Cie, 314 rue St Jean, et 32-34 rue St Pierre, Québec, afin de profiter des bas prix et des bonnes qualités des nombreuses variétés de graines qui y sont en vente.

Grand jeu de billard

On doit commencer aujourd'hui, au Club des Marchands, un match de billard de 600 points à trois billes, entre deux forts amateurs de cette ville.

Le prix du match

Les prix des denrées se sont très élevés durant la semaine dernière. Le bœuf se vendait douze cents samedi